



Avec le soutien de :



En partenariat avec :



COMMUNIQUÉ DE PRESSE *Pour diffusion immédiate*

Lancement de la phase II du Plan de développement intégré

Sainte-Julienne, le 11 février 2011 – La préfète de la MRC de Montcalm, Mme Danielle H. Allard, et le président du CLD Montcalm, M. Georges Locas, ont procédé, le 9 février dernier, au lancement des Tables sectorielles. Cet événement marquait le début de la 2^e phase du Plan de développement intégré (PDI) de la MRC de Montcalm. Parmi la soixantaine de personnes réunies au Club de golf Montcalm, il y avait plusieurs élus municipaux, les représentants des députés, des commerçants, des chefs d'entreprise et des représentants de divers organismes de la région.



Ces personnes de même que plusieurs autres acteurs du milieu se joindront prochainement à l'une des 11 Tables sectorielles mises sur pied dans le cadre de la démarche. Tous les secteurs d'activité seront représentés : l'agriculture et l'agroalimentaire, l'industriel, le commercial, la foresterie, le social, l'éducation, le transport, l'aménagement, l'environnement, la culture, la villégiature et le récréotourisme. Sous la présidence d'un élu municipal, les Tables sectorielles auront comme mandat de discuter des perspectives et des enjeux propres à leur secteur d'activité.

En plus d'affirmer le leadership des élus dans la démarche, Mme Allard a expliqué l'importance de



l'implication des gens dans le processus. « *Nous voulons travailler en partenariat avec les intervenants du territoire. De cette collaboration accrue, nous savons que nous réussirons à faire dégager les meilleurs constats, la meilleure vision et les actions les plus efficaces.* » M. Locas a renchéri avec l'importance

de se doter d'une vision à long terme. « *Nous aurons, ensemble, l'opportunité de réfléchir, de*

débattre et de créer des consensus. Nous devons y arriver afin de nous assurer que les générations actuelles et futures puissent vivre, habiter, travailler, s'épanouir, s'enrichir, se divertir, s'éduquer, cultiver, récolter et transformer dans ce magnifique coin de pays qu'est Montcalm. »

La première phase du PDI a été complétée en décembre dernier avec la présentation de constats par la firme mandatée par la MRC et le CLD pour les soutenir dans la démarche. La diversité du territoire de Montcalm qui comprend plusieurs vocations et de nombreux atouts, la croissance démographique et la nécessité de travailler à une identité régionale forte représentent les trois principaux constats soulevés par Forget Aubin à la suite de leurs rencontres avec les différents conseils municipaux et à la lecture de la documentation existante.

Ces constats seront bonifiés par les Tables sectorielles ainsi que par trois comités territoriaux et des animations municipales. Comme le dit M. Mathieu Forget de Forget Aubin « *Le résultat sera plus fort que la somme des parties. La démarche a pour avantage de surpasser les limites reliées aux objectifs propres à chacune des municipalités et à chacun des organismes.* » Pour plus d'information sur le PDI, la démarche et les étapes à venir, veuillez communiquer avec Mme Flavie Robitaille, conseillère en développement local au CLD Montcalm à frobitaille@cldmontcalm.qc.ca ou au (450) 831-3777 poste 7088 ou sans frais au 1 866 596-3777.

Rappelons que le CLD Montcalm en partenariat avec la MRC s'affairent actuellement à doter le territoire d'un Plan de développement intégré (PDI). Il s'agit d'une démarche dynamique ayant l'avantage d'impliquer les intervenants du milieu dans le développement d'une vision commune et partagée à long terme du territoire. Cet outil permettra une croissance harmonieuse et optimale de tous les secteurs d'activité à l'œuvre dans la MRC.

- 30 -

Source : Chantal Nolin, conseillère en communication
CLD Montcalm
Tél. : 450 831.3777 poste 7087 ou 1 866 596-3777
cnolin@cldmontcalm.qc.ca